

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE **RIBECOURT-DRESLINCOURT**

N° 2026-07

L'an deux mille vingt-six, le 03 février à 18h00

Le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances,

Sous la présidence de Monsieur LETOFFE Jean-Guy, Président.

Date de la convocation : 27/01/2026

Nombre de membres : 12

En exercice : 12

Présents : 8

Votants : 8

Présents : Mmes PIENS, GROSCAUX, KLEIN, JOOS, FRETE, LAMBERT.
M. BONNEAU et M. LETOFFE.

Excusé(s) : Mmes TIRROLOY, PAGE, BOCQUET, BILLOIR.

Absents : -

Objet : Bons de Noël 2026

Vu l'orientation budgétaire 2026 précisant les actions envers les personnes âgées ;

Considérant qu'il sera donné un bon d'achat à chaque personne âgée de 65 ans dans l'année et plus, pour les Fêtes de NOEL ;

Vu la proposition de la Vice-Présidente d'attribuer une valeur faciale de **25 euros** par bon à chaque personne ; ce bon serait à dépenser dans les commerces de la Ville ;

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- Le bon de Noël accordé à chaque personne âgée de 65 dans l'année et plus, aura une valeur faciale de 25 euros. Il devra être utilisé dans les commerces de la Ville.

- Les dépenses sont prévues au budget de l'année en cours.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Jean-Guy LETOFFE

Maire, Président du CCAS

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le



ID : 060-216005314-20260203-D202607-DE

PAGE ANNULEE